



[Les haltes d'accueil](#)

1 février 2015 - 06 : 39

Depuis les années 80, la Ville a mis en place un service qui, autour du temps scolaire, permet d'accueillir collectivement, dans l'enceinte des écoles publiques brestoises, les plus jeunes enfants scolarisés, le matin avant la classe et le soir, après la fin de celle-ci.

Aujourd'hui, une halte d'accueil fonctionne dans chaque école maternelle ou groupe scolaire, les élèves de CM1 et CM2 peuvent y être accueillis, dans la mesure des places disponibles. A la vocation première de garde des enfants, s'ajoute celle de faire de ce temps intermédiaire, un relais dans la journée entre la famille et l'école, un lieu favorable à la relation adulte/enfant, un espace d'initiatives et d'activités où chacun pourra pratiquer des activités ou rêver, lire ou participer à un jeu, en un mot, jouer à son rythme.

Dans quelques écoles, la Ville a confié la gestion de cette mission d'accueil des enfants avant ou après la classe à des associations qui, dans le cadre d'une convention, mettent en œuvre des objectifs éducatifs auxquels elle souscrit; les modalités de fonctionnement de ces haltes sont consultables auprès des associations concernées.

[Prenez connaissance du règlement intérieur complet de ce service conditions d'accès, modalités de règlement, etc...](#)

- [Les tarifs des activités périscolaires](#)
- [Pause 12/14 h et restauration scolaire](#)
- [Les haltes d'accueil](#)
- [Les accueils de loisirs sans hébergement](#)
- [Séjours en centre de vacances](#)